

GATINEAU
POUR
LA
VIE

Plan de relance du cœur du centre-ville de Gatineau Présentation du plan d'action préliminaire

Centre de services de Hull

Comité plénier – séance publique | 28 septembre 2021

Ville de
Gatineau

Mise en contexte

- Création du comité de relance par la Table de concertation du centre-ville en automne 2020;
 - Composition: représentants de la Ville de Gatineau, de Vision centre-ville de Gatineau, de la Chambre de commerce de Gatineau et de Tourisme Outaouais;
- Mandat: identifier des solutions permettant de renforcer l'attractivité du centre-ville, dans un contexte où la pandémie a eu un impact majeur sur la vitalité commerciale du secteur;
- Mandat octroyé en avril 2021, coordonné par Rues Principales, en collaboration avec L'Enclume et Champ libre stratégies;
- Le mandat se réalise en deux volets:

Volet 1: plan de relance du cœur du centre-ville de Gatineau

L'objectif est de se doter d'une vision et d'une feuille de route pour dynamiser le centre-ville, à travers la création de milieux de vie attrayants, le renforcement de son attractivité commerciale et le rayonnement de ses attraits;

Volet 2: plan de pérennisation du Sentier culturel

L'objectif est de proposer des pistes d'action pour pérenniser le projet de Sentier culturel, en dressant un portrait et un diagnostic du Sentier, en explorant des projets similaires ailleurs au Québec et dans le monde et en proposant un mode de gouvernance adapté.

Objectifs de la présentation

- Présenter le plan de relance du cœur du centre-ville de Gatineau - plan d'action préliminaire;
- Faire approuver les recommandations.

Plan de présentation

1. Présentation du plan de relance du cœur du centre-ville de Gatineau - plan d'action préliminaire
2. Recommandations

Recommandations

CP-CSH-2021-01

Accepter le dépôt du plan de relance du cœur du centre-ville de Gatineau - plan d'action préliminaire.

CP-CSH-2021-02

Mandater le comité de relance du centre-ville de Gatineau afin qu'il propose les chantiers prioritaires de la relance à mettre en œuvre.

CP-CSH-2021-03

Mandater l'administration afin de réaliser une analyse financière et de faisabilité des chantiers prioritaires en vue de la préparation du budget 2022.